



Ottawa, Le jeudi 9 mars 2006

L'honorable Jim Flaherty, C.P., député
Ministre des Finances
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

La Conférence canadienne des arts (CCA), le plus important organisme national du Canada à défendre les droits des artistes et de l'industrie culturelle, vient de terminer un processus de cinq jours de consultation intensive auprès des artistes, des créateurs et des professionnels des arts du Canada concernant les priorités culturelles pour la 39^e session parlementaire.

On réclame avec une grande urgence que votre gouvernement confirme qu'il respectera les engagements de financement annoncés le 23 novembre 2005. Cette annonce incluait l'augmentation très attendue du budget du Conseil des Arts du Canada au cours des trois prochaines années financières, le soutien des artistes qui cherchent à se révéler sur la scène internationale, celui des institutions nationales de formation artistique et le développement de l'infrastructure.

La CCA désire également discuter de certains enjeux de politique fiscale avec vous, dont l'élargissement du crédit d'impôt pour les activités physiques parascolaires des enfants proposé par votre parti au cours de la dernière élection fédérale, afin d'y inclure les activités artistiques et culturelles. Un esprit sain dans un corps sain est un objectif louable de politique publique et nos membres croient que le Canada fera un pas dans ce sens en incluant les arts dans le crédit d'impôt proposé. On constate en effet de plus en plus que le soutien de la créativité artistique de nos enfants contribue à long terme non seulement à leur développement personnel dans le champ d'activité qu'ils finissent par choisir, mais également à l'épanouissement de l'ensemble de la société canadienne.

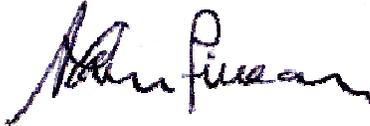
La CCA espère avoir la chance de vous rencontrer pendant que vous préparez le prochain budget fédéral, afin de vous expliquer à quel point ces investissements sont indispensables pour soutenir l'activité culturelle canadienne au pays et partout dans le

monde. Nous aimerions également vous entretenir des recommandations du Conseil canadien des chefs d'entreprise (CCCE) sur le rôle de la créativité pour accroître la productivité et développer notre économie. La CCA vient en effet de prendre connaissance d'un exposé du CCCE sur cette question et partage l'enthousiasme du Conseil à l'égard de certains éléments clés de son plan, en particulier la proposition d'exempter de l'impôt fédéral une portion considérable du revenu généré par les droits d'auteur.

Mon bureau contactera le vôtre au cours des prochains jours pour déterminer s'il est possible de vous rencontrer avant que vous ayez approuvé le budget fédéral 2006. Je vous remercie à l'avance de tenir compte de ces propositions et j'ai hâte d'en discuter en personne avec vous.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Pineau', written in a cursive style.

Alain Pineau